Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260127-2026_07-DE

COMMUNE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS

N° 2026 - 07

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	**23**		
Quorum :	**12**		
Présents :	**19**		
Représentés :	**03**		
Votants :	**22**		
Date de la convocation :	19 janvier 2026	**Date de l'affichage :**	19 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept janvier à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de La Guerche-de-Bretagne, sous la présidence de Madame Élisabeth GUIHENEUX, Maire.

Présents : Elisabeth GUIHENEUX, Maire – Amand LETORT – Katia BONNANT – Mathieu VINCENT – Olivier DESPREZ – Brigitte DARRICAU - Daniel FEVRIER, adjoints – Thérèse SAUDRAIS – Brigitte GARDAN – Annie BOUSSEAU – Pascale GRIFFON – Hervé PATY – Jean-Charles MOREAU – Idrys CLARAC – Carole LEGUENET – Nicolas POIRIER – Sandrine DYLIS – Lionel COSSON – Sébastien LAMY –

Excusés : Carine GERMOND pouvoir à Brigitte DARRICAU – Anne TAILLANDIER pouvoir à Carole LEGUENET – Eva CONTRERAS pouvoir à Idrys CLARAC –

Absent : Anthony TUAL -

Mme Thérèse SAUDRAIS a été élue secrétaire de séance.

Objet de la délibération : MARCHÉS PUBLICS – Attribution du marché de maîtrise d'œuvre d'étude d'urbanisme pour le domaine de la clé des champs – (Nomenclature : 1.1) -

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la commande publique,
Vu la délibération du conseil municipal n° 2020-56 du 11 juin 2020 approuvant les membres de la commission MAPA,
Vu le budget primitif 2025 du budget annexe « Domaine de la Clé des champs » approuvé par délibération n° 2025-68 du 1er juillet 2025,
Vu la délibération du conseil municipal n° 2025-61 du 12 juin 2025 approuvant le contrat d'Assistance à maîtrise d'Ouvrage (AMO) avec le syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré,
Vu le cahier des charges établi par le syndicat d'urbanisme dans le cadre de mission AMO visant à recruter un cabinet afin d'assurer les missions d'études (identification des besoins, phasage, Dossier loi sur l'eau, plan topographique, etc…) et de maîtrise d'œuvre des travaux de viabilisation,
Vu la délibération du conseil municipal n°2025-79 du 18 septembre 2025 approuvant le lancement d'une consultation pour le recrutement sous procédure adaptée d'un cabinet de maîtrise d'œuvre,
Vu le rapport d'analyse des offres établi par le syndicat d'urbanisme avant négociation.
Vu le classement des cabinets établi par le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré à l'issue de l'analyse des offres après auditions et négociations,

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
✆ 02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260127-2026_07-DE

COMMUNE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE

Il est proposé au Conseil municipal :

- De retenir le cabinet le mieux disant (note de 88/100), à savoir le cabinet TECAM, pour exécuter les missions suivantes :
  - Mission 1 : plan topographique sur 1,7 ha : 1 700,00 € HT
  - Mission 2 : Etudes : 19 750,00 € HT
  - Mission 3 : Travaux (3% de 750 000 €) : 22 500,00 € HT
  - Mission 4 : Ordonnancement et pilotage : 1 500,00 € HT
  - Mission 5 optionnelle : Etude de sols : 14 225,00 € HT
    - TOTAL des missions 1 à 5 : 59 675,00 € HT
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer les pièces du marché.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- ***DÉCIDE de retenir le cabinet TECAM pour les missions exposées ci-dessus,***
- ***AUTORISE Mme le Maire ou son représentant à signer les pièces du marché.***

Fait à La Guerche de Bretagne,
Le 6 février 2026

Thérèse SAUDRAIS
Secrétaire de séance

Élisabeth GUIHENEUX
Maire

MAIRIE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la réception en Préfecture le
Et de la publication ou notification le

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr